

ORGANISATIONS

Un projet national pour davantage de femmes dans les comités agricoles

Réane Ahmad

Le projet national Participation des femmes aux organisations agricoles (PFO) vise à analyser, encourager et augmenter la présence des femmes dans les comités. Des mesures pilotes sont mises sur pied.

Ces dernières années, plusieurs démarches autour de la complémentarité des femmes et des hommes et de la place des femmes dans l'agriculture ont permis d'échanger et de lancer des pistes de réflexion sur ces questions. L'un de leurs points de convergence, la présence des femmes au sein des organisations agricoles, fait maintenant l'objet d'une approche nationale.

Coordonné par Agridea et

soutenu par le Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes (BFEG), le projet Participation des femmes aux organisations agricoles (PFO) vise à analyser, à encourager et à augmenter la présence des femmes dans les comités. En effet, elle est faible, exception faite des activités de diversification souvent exercées par les paysannes et agricultrices comme la vente directe ou l'agritourisme. Or, l'augmentation du nombre de femmes dans les organisations permettrait de répondre à plusieurs buts et besoins.

- Une représentation adéquate des femmes, qui incarnent une personne active sur trois en agriculture.
- Un fort potentiel d'innovation et de résolution des problèmes au travers de la diversité de points de vue des femmes.
- Une plus grande efficacité et productivité grâce à la mixité.



Par la diversité des points de vue, les femmes ont beaucoup à apporter aux organisations agricoles en rejoignant leurs instances dirigeantes.

K. ETTER

- Un plus grand potentiel de recrutement en activant le «réservoir féminin».
- Une culture d'entreprise ouverte et orientée vers l'avenir.

Sous-projets ciblés

«PFO n'est pas un projet de recherche. Il s'agit de mettre sur pied des mesures pilotes ciblées sur le terrain», précise Camille Kroug, coordinatrice pour la Suisse romande chez Agridea. Sont membres du comité de pilotage Agridea, Agora, l'Association romande des paysannes professionnelles (ARPP), l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG), l'Union suisse des paysans (USP) et l'Union suisse des paysannes et des femmes rurales (USPF). Au travers de sept sous-projets, PFO repose sur deux axes. D'une part, s'adresser aux femmes en tant que personnes pouvant potentiellement s'engager dans les organisations et

leur apporter des outils afin de valoriser leurs compétences et leur sentiment de légitimité. D'autre part, analyser quels sont les besoins des diverses organisations en termes de structures. «On entend souvent de leur part qu'elles aimeraient avoir des femmes dans leur comité, mais qu'elles n'en trouvent pas. Or, on constate qu'il est difficile d'entrer dans une organisation sans être issu du milieu agricole, ce qui est souvent le cas des femmes. Au niveau du recrutement, il existe un potentiel de ressources non exploité», estime Camille Kroug.

Bénéficiant d'un budget total de 392 000 francs, PFO se subdivise en trois sous-projets romands (lire l'article ci-dessous) deux sous-projets alémaniques et deux sous-projets nationaux. Chaque thème est abordé en collaboration avec une organisation. ●L'USPF souhaite mieux ex-

ploiter le potentiel des femmes en leur proposant des formations en collaboration avec les écoles d'agriculture suisses alémaniques courant 2018. Un coaching individuel pour les personnes qui s'engageraient est aussi envisagé.

●L'USP mène une analyse détaillée de ses différents comités au niveau local et cantonal pour connaître la répartition des femmes. L'analyse servira de base pour le développement de mesures pilotes.

●L'Inforama du canton de Berne se penche sur la charte signée dans le cadre de la campagne «Femmes et hommes de la campagne – des clés pour vivre en harmonie» par les membres de la Vulg Suisse. Elle défend une vision égalitaire prenant en compte et impliquant les différents membres de la famille dans le conseil agricole, surtout pour les questions de gestion. L'étude examinera si la charte

Système complexe

Par «organisations agricoles», on entend les organisations professionnelles, associations, chambres d'agriculture, interprofessions, etc. Elles sont très nombreuses à différents échelons. Cette situation peut représenter à la fois un frein et une chance. La question des places «réservées» au sein des comités à des représentants d'autres organisations peut par exemple limiter les possibilités. Mais Camille Kroug relève aussi: «La complexité du système et les différents niveaux d'organisation font qu'il y a de la place pour que de nouvelles personnes puissent faire leurs armes. Après, cela peut aller très vite!»

RA

est connue et prise en compte, et quels sont les points à améliorer. Objectifs: sensibiliser à l'interne et développer certaines mesures pour améliorer l'ancrage de la charte.

●Une étude est menée au sein de l'Association des paysans lucernois, le seul canton en Suisse où les organisations de paysans et paysannes ont fusionné depuis longtemps. L'analyse de la fusion permettra de faire le bilan de leur expérience et de tenter d'en tirer les leçons.



Camille Kroug, coordinatrice romande à Agridea.

R. AHMAD

Présentation des thèmes romands

Trois sous-projets sont menés en Suisse romande, visant d'une part à analyser les logiques de recrutement pour cibler les personnes qui pourraient potentiellement s'engager et d'autre part à accompagner, et à motiver les femmes.

Cycle de formation à l'engagement

Afin de renforcer le sentiment de légitimité et de développer les compétences des femmes qui souhaiteraient accéder à des postes à responsabilité, plusieurs formations seront proposées en 2017 et 2018. Le mercredi 15 février prochain, une journée gratuite sera organisée à Yverdon-les-Bains par Pro-Conseil (Prométerre). Au programme, les témoignages de trois femmes engagées dans la vie publique – Geneviève Gassmann, Lorella Pfirter et Laurence Cretegnny – et un travail sur les freins et potentiels des participantes grâce à Florence Hügi, formatrice d'adultes. Selon les besoins supplémentaires identifiés lors de

cette première journée, d'autres formations pourront avoir lieu, proposées notamment par l'Association romande des paysannes professionnelles (ARPP) en 2018. Ces journées sont ouvertes aussi bien aux femmes qu'aux hommes.

Réseaux de femmes

Avec le soutien de l'Union des paysannes neuchâteloises (UPN), il s'agit d'utiliser les rencontres entre pairs dans les sections locales et cantonales pour permettre aux femmes de développer leur sentiment de légitimité grâce à des expériences concrètes et à une dynamique de groupe. Des témoignages filmés et d'autres outils seront proposés aux sections pour leur permettre d'échanger lors de soirées thématiques et de mettre en avant l'importance de l'engagement à différents niveaux.

Ce sous-projet vise également à faciliter les contacts entre les personnes motivées et les organisations professionnelles.

Analyse du recrutement dans les organisations

Ce sous-projet a pour but de comprendre le fonctionnement, les freins et les leviers du recrutement des organisations. Il permettra de réfléchir sur la mise en place de structures, de statuts, de réseaux, de moyens de communication, etc. qui pourraient favoriser l'engagement des femmes. Les bonnes pratiques seront potentiellement regroupées dans un guide à destination d'autres organisations. RA

INFOS UTILES

Personne de contact en Suisse romande pour le projet PFO: Camille Kroug, tél. 021 619 44 30, camille.kroug@agridea.ch Formation «J'ai des choses à dire: ma participation fait avancer la vie publique», le 15 février 2017, de 9 h à 16 h au Restaurant La Grange à Yverdon-les-Bains. Inscription auprès de ProConseil (seul le repas de midi est à la charge des participants).

C'est vous qui le dites

Que pensez-vous du projet PFO et à quelles difficultés faites-vous face?



Christine Bühler
Présidente de l'Union suisse des paysannes et des femmes rurales

«Il est impératif d'inclure les femmes dans les organisations pour assurer leur succès et leur efficacité futurs. La position de l'agriculture dans la société a beaucoup changé, les organisations sont obligées de s'adapter pour refléter les divers courants. De plus, le bon fonctionnement d'une exploitation dépend énormément de l'ambiance au sein du couple et de la famille, à long terme. Pour cela, la paysanne doit obtenir une reconnaissance correcte pour son engagement, aussi bien en famille qu'en public. Avec PFO, nous voulons sensibiliser les femmes et les organisations. Il serait faux de chercher la cause de l'absence des femmes dans les organes dirigeants uniquement du côté des organisations. Souvent, les paysannes ne sont pas prêtes à s'exposer et à prendre le risque de défendre leur opinion en public. Elles ont besoin d'exemples pour voir qu'avec peu de changements, elles trouvent leur propre voie. PFO est une des pistes pour provoquer des candidatures. Notre expérience montre clairement que lorsqu'une femme qualifiée entre dans un comité, il recrute à l'avenir volontiers plus de femmes.» CB



Loïc Bardet
Directeur d'Agora

«Nous soutenons évidemment le projet et le principe, mais nous rencontrons des difficultés de mise en œuvre. Au comité d'Agora, les places sont déléguées à nos membres. Ainsi, même s'il y a des femmes avec des fonctions à responsabilité au sein de ces organisations, ce sont le plus souvent le président ou le directeur, des hommes, qui siègent. Parmi nos activités, nous pourrions imaginer augmenter la proportion d'expertes dans la formation professionnelle, d'autant que les femmes sont de plus en plus nombreuses à obtenir la maîtrise. En général, le problème pour les organisations reste de trouver quelqu'un tout court, que ce soit un homme ou une femme. Ensuite, la question de l'argent entre en ligne de compte; si les femmes sont suffisamment rémunérées, elles peuvent par exemple faire garder leurs enfants. Dans PFO, il est important qu'Agridea veille à éviter les doublons au niveau des thématiques. De plus, il paraît nécessaire que des mesures concrètes soient proposées, suivies et contrôlées. Enfin, attention à ce que la communication passe bien, au-delà des organisations féminines.» RA

Votre avis

Selon vous, que pourraient apporter les femmes si elles étaient plus nombreuses dans les comités des organisations agricoles?

Votre réponse
journal@agrihebdo.ch
Fax 021 613 06 40